



# CLUB NAUTIQUE DU MARIN

# СЛУБ НАУТИОНЕ ДУ МАРИН

## COMPTE RENDU

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 avril 2010

Ouverture de la séance à 19h10

Son ordre du jour est le suivant :

- Organisation de la section plaisance
- Portail de l'entrée du club
- Mise en place des commissions
- Délégation de pouvoir
- Questions diverses :

Présents : <ul style="list-style-type: none"><li>• Ernest ORLAY</li><li>• Odile ARDIN</li><li>• René JOSEPHINE</li><li>• Alain MIRANDE</li><li>• Jean-Marie SIVATTE</li><li>• Lionel BAUD</li><li>• Jude PANCRATE</li><li>• Glenn JEAN-JOSEPH</li><li>• Michel LAZIGNAC</li></ul>	Absents excusés : <ul style="list-style-type: none"><li>• Yvonne TRITZ</li></ul> Invité : Albert LAPIQUONNE	Absents non excusés : <ul style="list-style-type: none"><li>• Leila FAGE</li><li>• Danielle CAYAU</li><li>• Jean-Philippe FLORIMOND</li><li>• Eric MOMPELAT</li></ul>
---	---	---

Le conseil d'administration commence sa séance et aborde les différents points à l'ordre du jour

#### 1. **Section plaisance**

Suite à la démission de Raymond RICHER de son poste de responsable de la section plaisance, il est convenu que le bureau du club se chargera de l'organisation de la section plaisance.

Le propriétaire du bateau Bel Matador, Monsieur Jean Claude Carole a vendu son bateau et est redevable d'une somme importante chez nous. Il souhaite conserver sa place. Pour cela le conseil décide de lui faire parvenir un courrier de mise en demeure pour lui réclamer les cotisations dues. En l'absence de réponse, la place sera attribuée à un autre bateau.

#### 2. **Portail et circulation des voitures**

Depuis la panne du portail faisant suite à un acte de vandalisme, nous constatons une forte affluence de voitures dans l'enceinte du club. En attendant le bon fonctionnement du portail, le conseil d'administration décide de mettre une chaîne et un cadenas pour mieux contrôler la circulation à l'intérieur de l'enceinte du club. Un double des clés sera remis aux plaisanciers qui en font la demande.

### 3. Réorganisation des commissions

Suite aux discussions, il est décidé ce qui suit :

La commission plaisance sera placée sous la responsabilité du bureau du club

La commission fête et cérémonie de messieurs René JOSEPHINE et Jean Philippe FLORIMOND sous réserve de l'accord de ce dernier absent.

La commission loisir sera administrée par Ernest ORLAY et Lionel BAUD

### 4. Délégation de responsabilité

Albert LAPIQUONNE demande que soit clairement défini les responsabilités de chacun. Le CA propose d'élaborer un projet de délégation de pouvoir. Albert LAPIQUONNE est désigné par le CA pour réaliser ce document.

### 5. Questions diverses

- Bilan positif de la sortie organisé le week-end précédent avec le CREDOS. Malgré la pluie le matin, les activités ont pu se dérouler comme prévu. Le repas a été préparé et servi par le personnel du CREDOS.
- Suite aux risques que représenterait la chute du pin dans le jardin, le CA demande que celui-ci soit abattu.
- Sortie dans les Grenadines en hommage à René : 6 bateaux se sont inscrits à la sortie. La femme de René était présente. Les participants souhaitent à l'unanimité que cette sortie soit renouvelée tous les deux ans.
- Dans l'attente de la fin des travaux du port et afin d'anticiper les futurs travaux sur le bâtiment du club, le président a négocié avec le port la mise à disposition de 2 conteneurs que nous envisageons de placer dans le jardin du club.
- Albert LAPIQUONNE signale le problème de l'éclairage de la zone du parking. L'alimentation du courant électrique risque d'être supprimée suite aux travaux réalisés pour les nouveaux bâtiments du port de plaisance. Le CA propose que la question soit abordée avec l'électricien du port et Eric JEAN JOSEPH ;
- Le Club a été sollicité dans le cadre des travaux du chenal d'accès à la zone de carénage. Les incidents qui ont marqué les diverses interventions de Albert LAPIQUONNE doivent inciter la municipalité à réfléchir à une meilleure organisation de l'espace maritime dans la baie. Lors des déplacements il faudra envisager l'aide de la gendarmerie.
- Il est porté à la connaissance des membres du CA, l'organisation de l'opération « Mai tes voiles » durant tout le mois de mai. Plusieurs manifestations sont prévues dont un week-end du championnat de Martinique, Le « combat de Coques » et la « Transcanal ».
- La section aviron ne fonctionne plus faute d'encadrement. Le CA décide sur la proposition d'Albert LAPIQUONNE de restituer à la Ligue le matériel lui appartenant. Le matériel appartenant au club sera conservé mais pourra être vendu si rien ne se passe.

La séance est levée à 20h47

Marin le 21 avril 2010

Le Président

Alain MIRANDE

Le secrétaire

Jean-Marie SIVATTE